

ANNEXE 1

Notice d'information inscription au Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale Session 2020

En application des dispositions de l'arrêté du 1^{er} septembre 2009

- ATTENTION**
- L'inscription à l'examen du DECESF ne porte que sur les Domaines de Compétences suivants : DC1C, DC2AB, DC3, DC4B. Les autres DC ne peuvent être validés que par dispenses d'épreuves (voir tableau des dispenses joint au dossier d'inscription) ou par VAE.
 - Les 3 domaines de compétences DC1A, DC1B et DC2C ne sont validés que par dispenses obtenues par les titulaires du BTS ESF. Les candidats au DECESF n'étant pas titulaires du BTS ESF ne pourront ainsi obtenir le DECESF qu'à la condition de s'inscrire aux épreuves du BTS ESF en parallèle, en vue de présenter les épreuves E2 et E3 (permettant de valider les domaines de compétences DC1A, DC1B, DC2C)
 - le diplôme ne pourra être attribué qu'aux candidats ayant validé les 8 domaines de compétences du DECESF (dispenses, bénéfiques et notes supérieures ou égales à 10)

1. COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **La confirmation d'inscription complétée et signée**
- **Le certificat de formation** (formulaire à télécharger) ; les candidats formés par l'enseignement à distance fourniront le certificat de formation établi par celui-ci,
- **Le tableau des dispenses** relatives aux domaines de compétences constitutifs du DECESF complété selon les diplômes ou validations obtenues ; **à dater et à signer**
- **Photocopie de l'un des diplômes** permettant d'accéder au DECESF:
 - . Brevet de technicien supérieur « économie sociale et familiale »
 - . Diplôme universitaire de technologie « carrières sociales »
 - . Diplôme d'état d'assistant de service social
 - . Diplôme d'état d'éducateur spécialisé
 - . Diplôme d'éducateur technique spécialisé
 - . Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
- **Photocopie d'une pièce d'identité**
- ➔ **Candidats ayant échoué à une précédente session** : fournir une copie du relevé de notes du DE CESF
- ➔ **Candidats ayant validé certains domaines de compétences par VAE** : fournir une copie du relevé de décision du jury VAE

2. DATE ET LIEU DE RENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription COMPLET devra être retourné pour le **lundi 16 décembre 2019 DELAI DE RIGUEUR** (cachet de la poste faisant foi), **à l'adresse du Rectorat d'académie concerné (en fonction de votre lieu de résidence – voir ci-dessous) :**

RECTORAT DE TOULOUSE
Bureau DEC 5 –
Mme Mary-Ellen MISSLIN
CS 87 703
31 077 TOULOUSE CEDEX 4

Candidats enseignement à distance et
établissements des départements 09, 12, 31, 32,
46, 65, 81, 82

RECTORAT DE BORDEAUX
Bureau DEC 2 –
Mme Nathalie TACHOIRES
5 Rue Joseph de Carayon Latour
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX

Candidats enseignement à distance et
établissements des départements 24, 33, 40, 47, 64

AUCUN DOSSIER HORS DELAI NE SERA ACCEPTÉ, QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUÉ
AUCUN ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES NE SERA ETABLI PAR LE RECTORAT